

LETTRE DU MAIRE AUX HABITANTS

Évry-Courcouronnes, le 7 août 2019

Destinataires

Habitants de la résidence Biovalley

Madame, Monsieur,

Vous venez d'emménager à Biovalley et je tenais à vous en féliciter. Le promoteur de votre résidence a fait le choix de limiter la place donnée au transport individuel pour privilégier le transport collectif, puisque vous avez un accès direct au pôle de transport multimodal du Bras de Fer (RER D, réseau de bus TICE, futur TZEN 4 en 2021).

Sur l'ensemble de la rue Nettie Stevens, le marquage au sol délimite le stationnement résidentiel autorisé, pour fluidifier la circulation et faciliter le passage des véhicules d'urgence ou de collecte des déchets. J'en appelle donc à la responsabilité de chacun pour que la réglementation en termes de stationnement soit respectée. C'est pourquoi j'ai demandé à la Police Municipale d'être vigilante quant au respect de ces règles. Des verbalisations ont déjà eu lieu et continueront si nécessaire.

Lors de votre emménagement, le promoteur a mis à votre disposition, à l'angle de la rue Nettie Stevens, une benne pour vous permettre d'y déposer vos cartons. Elle a été retirée fin juillet. Vous pouvez dorénavant vous débarrasser de vos emballages, encombrants, etc... auprès de la déchetterie de l'Agglomération Grand Paris Sud (01 69 74 23 50), située 14 Rue Émile Zola à Corbeil-Essonnes, à moins de cinq minutes de votre résidence. Il est regrettable de constater quotidiennement des incivilités aux abords des bornes enterrées. La brigade verte de la Police Municipale reste mobilisée sur cette situation, et là encore verbalisera les contrevenants.

Je vous informe d'ores et déjà que deux journées d'information seront organisées à la rentrée puis à l'automne, où vous pourrez rencontrer vos élus, les services de la ville, créer votre carte de déchetterie ou encore échanger sur les possibilités de stationnement résidentiel à proximité et à des tarifs préférentiels.

C'est en œuvrant collectivement que nous contribuerons à l'embellissement de notre cadre de vie, dont vous serez les premiers bénéficiaires.

Enfin, j'aurai plaisir à vous rencontrer, autour d'un moment convivial le 13 septembre prochain à partir de 18h, pour l'inauguration officielle de votre résidence en présence du promoteur.

Demeurant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Maire d'Évry-Courcouronnes
Président délégué
de l'Agglomération Grand Paris Sud